

ECOLE , METIERS , SALAIRES

7 octobre Grève nationale

19 octobre Manifestation nationale

Sommaire

1° Éditorial

2) Programme de stages

3) Modalités prati-

7 octobre

Manifestation
14 h

De Sèvres –
Babylone
à Alma

Éditorial

Le Ministre et le Recteur s'obstinent à donner une image calme et positive de la rentrée dans les médias, occultant ainsi l'ensemble des dégradations que chacun peut constater.

L'ampleur réelle des transformations d'HSA en heures postes obtenues par les luttes unitaires de l'année scolaire dernière et par la résistance collective des collègues est soigneusement minimisée.

La logique de réduction du nombre d'emplois publics est en revanche réaffirmée : après les coupes sombres dans les postes liées au Budget 2008, les orientations du Budget 2009 qui se situe dans le cadre de l'application de la RGPP (2009-2012 : - 80000 emplois dans l'Éducation), prévoient de nouvelles suppressions massives d'emplois dans l'Éducation

La réforme du lycée (annonces de Darcos fin octobre) se profile sur des bases inacceptables (calendrier à marche forcée) et des contenus contraires aux mandats du Snes: il est clair qu'elle est un des moyens de réduire encore plus les moyens du système éducatif, de supprimer davantage de postes et de remettre en cause statuts et services des personnels.

L'Éducation est donc bien au centre des attaques du Gouvernement. Une mobilisation d'envergure avec l'appui de l'opinion publique est nécessaire pour obliger le Gouvernement à faire d'autres choix. Cette mobilisation doit se construire dès maintenant afin de mettre en évidence les enjeux sur les questions de l'École, de nos métiers et de nos salaires et assurer la réussite éclatante des actions collectives d'ores et déjà programmées:

- **le 7 octobre** : appel national du Snes à la grève dans le second degré

- **le 19 octobre** manifestation nationale unitaire, rassemblement avec les parents, les jeunes et les citoyens pour la défense de l'École publique.

Les stages syndicaux que nous vous proposons dans cette publication participent aussi de la construction de cette mobilisation collective.

Utilisez votre droit à formation syndicale!

Inscrivez-vous nombreux !

Le 30 septembre 2008

Marie-Damienne Odent

Michel Vialle

Jean-Jacques Duchon

Programme de stages n°1

L'ensemble des stages de formation syndicale du SNES Versailles est ouvert à tous les personnels syndiqués ou non syndiqués. Il suffit pour cela de suivre la procédure "d'autorisation d'absence" décrite à la page 4 de cette publication. Vous pouvez choisir vos stages en fonction de vos centres d'intérêt, bien sûr, mais aussi de la proximité géographique de votre domicile ou de votre établissement d'exercice. Vous pouvez vous inscrire à plusieurs stages à la fois.

Stages départementaux

Thème1 : Vie syndicale dans les établissements :

Vie syndicale, élus au CA, être correspondants du Snes

Comment être efficace comme relais syndical dans l'établissement ?"

- comment être correspondant du Snes ?
- comment s'informer et informer les collègues ?
- faire vivre les droits syndicaux au quotidien- les prérogatives du Chef d'établissement, celles des élus au CA (DHG, projets pédagogiques, expérimentations ...)
- s'adresser aux parents , à la presse locale
- comment intervenir auprès des autorités administratives (IA...) , des collectivités territoriales
- construire des liens avec les établissements voisins et avec la section départementale du Snes

Voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés lors de ce stage qui s'adresse à tous les collègues soucieux de développer , à leurs niveaux, l'activité syndicale dans son collège ou lycée . Information sur les textes règlementaires et échange d'expériences contribueront à ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et à ouvrir ensemble des perspectives d'action .

78 : Vendredi 24 octobre de 9h30 à 16h30 au lycée Sonia Delaunay 78 VILLEPREUX

92 : Lundi 10 novembre 9h30- 16h30 au Collège Louis Blériot 162 rue Jules Guesde 92 300 LEVALLOIS-PERRET (Mo : Pont de Levallois-Bécon)

95 : Mardi 21 novembre 9h30 à 16h30 lycée Camille Saint-Saens 18-22 rue Guynemer 95170 DEUIL LA BARRE Accès par le train de banlieue depuis la **gare du Nord** (surface), direction Luzarches, arrêt **Deuil Montmagny**

91 : Stage 1 : " Etre correspondant du Snes dans un établissement" Mercredi 22 octobre 9h30 12h30 Collège Média Pole du Collège Lurçat, Ris Orangis Gare RER Ris Orangis, Epinette. Parking gratuit possible dans l'enceinte du collège.

-Stage 2: "être élu au CA" Vendredi 14 novembre, 9h30-17h30 Maison des syndicats, Place de l'Agora, Evry. Gare RER Evry Courcouronnes. Direction Agora d'Evry. Parking gratuit près du Carrefour

Stages académiques

Lycées :

-Stage STI Jeudi 20 novembre 2008 (10h 17h):

Quelle place pour les filières STI dans la réforme des lycées qui se prépare ?
(Stage commun aux 3 sections académiques Paris Créteil Versailles avec la participation du secteur des enseignements technologiques du Snes national)

Lieu : 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex RER B Arcueil Cachan : voir sur notre site le plan d'accès : www.versailles.snes.edu / rubrique : " nous joindre "

La seconde prévue dès la rentrée 2009 :

- Quelles perspectives et changements pour les enseignements de détermination ISI, ISP ?
- Quelle orientation en fin de seconde ?

Cycle 1ère Terminale :

- Une nouvelle structure du lycée doit être présentée dès décembre :
- Quelle place pour les filières STI ?
- Quelles poursuites d'étude vers BTS ou DUT ?

- Stage sur la réforme des lycées fin janvier
(en préparation :consulter notre site
www.versailles.snes.edu)

Stages départementaux Thème2 : Droits des Personnels

"Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur vos droits et obligations sans oser le demander "

Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier d'enseignant, mais aussi à tous ceux qui veulent faire vivre ces droits !

- droits et obligations des fonctionnaires : textes statutaires, obligations de service, , droits syndicaux, congés et absences, sanctions ...

-la rémunération : salaire (lire sa feuille de paye), heures supplémentaires diverses, indemnités...

- suivre sa carrière : notation, avancement d'échelon, promotions, mutation, retraite.,le rôle des commissaires paritaires.

-faire valoir ses droits : comment s'adresser à l'administration

- faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement, faire respecter le rôle du CA et les prérogatives des équipes pédagogiques

78 :

-Lundi 15 décembre de 9h30 à 16h30 à Montigny le Bretonneux 78

-Mardi 16 décembre de 9h30 à 16h30 au Lycée Saint Exupéry à Mantes la Jolie

-Jeudi 18 décembre de 9h30 à 16h30 au lycée Jules Ferry à Conflans Sainte Honorine

91 :

Jeudi 27 novembre, Lycée Parc de Vilgénis. 80 rue de Versailles, Massy. Salle 447c., 9h30-17h30. (Présence d'un membre du secteur Emploi de la section académique et d'un commissaire paritaire académique)

92 :

Lundi 15 décembre 9h30 -16h30 Section académique du Snes 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94 112 Arcueil cedex RER B Arcueil cachan voir plan d'accès sur notre site : www.versailles.snes.edu rubrique « nous joindre »

95

Mardi 25 novembre Collège Pablo Picasso 202, rue de Stalingrad 95130 Garges les Gonesse RER D depuis Gare du Nord, direction Goussainville, arrêt Garges – Sarcelles. Prendre ensuite le Bus (ligne 133) en direction de Gare du Bourget. Arrêt place du 19 mars 1962, le collège est à 2mn à pied.

Jeudi 11 décembre Lycée Romain Rolland 1, place Romain Rolland 95600 Argenteuil Train de banlieue depuis Paris Saint-Lazare direction Pontoise ou Gisors, arrêt Val d'Argenteuil (2mn à pied par l'allée Romain Rolland à la sortie de la gare).

Stages académiques

TZR

Jeudi 13 novembre

(9h30 17h) (en partie commun avec Créteil)

Bourse du travail 3, rue du château d'eau Mo : République
Salle : Eugène Pottier

Le système de remplacement tel qu'il existe depuis 1999 (décret du 17/09 sur les fonctions de remplacement c'est à dire confié à des personnels titulaires assurant des besoins permanents du service public)est gravement menacé. Le Gouvernement accentue sa logique de réduction budgétaire provoquant de nouvelles suppressions massives d'emplois publics portant y compris sur les moyens de remplacement (budget 2009) . La volonté de confier les missions de remplacement à des personnels précaires (projet d'Agence nationale du remplacement) est clairement affichée. Parallèlement , les conditions d'affectation et d'exercice des missions se sont encore plus dégradées cette année pour les TZR.

Ce stage a pour objet de donner un certain nombre d'informations sur la situation des TZR dans l'académie .

Il sera aussi et surtout un moment d'échanges et de réflexion et

de construction d'actions collectives indispensables pour contraindre le Gouvernement à faire d'autres choix.

Les points suivants seront donc abordés:

-situation dans l'académie : bilan des pbs rencontrés par les TZR/ un point particulier sera fait sur le bilan du dispositif d'affectation des néo titulaires TZR et sur la mise en oeuvre du dispositif d'accompagnement des néo titulaires(T1).

- le droit et les TZR: ISRR, frais de déplacement, remplacement au pied levé, affectations hors zone... Comment faire respecter les droits des TZR?

Participation d'un membre du secteur juridique du Snes national

- Les TZR et le mouvement: Inter/ Intra/ phase d'ajustement

- Quelles sont les revendications du Snes? quelles actions collectives mettre en place?

Chaque enseignant dispose d'un capital de 12 jours par an, pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence (modèle ci-contre à n'utiliser que si vous avez cours le jour concerné), un mois au moins avant la date prévue du stage.

Pour nous contacter

Snes

section académique de Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger

94112 Arcueil Cedex

(accès RER B Arcueil Cachan, plan d'accès détaillé sur le site)

Téléphone

08 11 11 03 84

ou 08 11 11 03 85

(tarification locale)

Fax 01 41 24 80 62

s3ver@snes.edu

www.versailles.snes.edu

Modèle d'autorisation d'absence

(A reproduire à la main, à déposer ou à envoyer dans votre établissement au moins 1 mois à l'avance)

Nom, Prénom-Grade et Fonction

Etablissement

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles S/C de M :

Conformément aux dispositions : Si vous êtes titulaires : "de la loi n°84-16 du 11.01.84 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires

dans le cas contraire de la loi n° 82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non-titulaires de l'État, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du ___au___ pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera.....

Il est organisé par le Secrétariat Académique du Snes, sous l'égide de l'R.H.S.E.S organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O du 5.293)

Signature

Coupon réponse à retourner au SNES Versailles (à préciser sur enveloppe) ou à renvoyer par mail à stages@versailles.snes.edu téléchargeable sur notre site

Nom : Prénom Catégorie

Établissement Commune

Téléphone Adresse mail

Adresse

Participera au(x) stage(s) suivant(s) (cochez ou entourez votre choix)

Stages départementaux :

Vie syndicale :

- ◇ **78** le 24 octobre
- ◇ **91** le 22 octobre
- ◇ **91** le 14 novembre
- ◇ **92** le 10 novembre
- ◇ **95** le 21 novembre
- ◇ **95** le 25 novembre

Droits des personnels

- ◇ **78** : le 15 décembre
- ◇ **78** : le 16 décembre
- ◇ **78** : le 18 décembre
- ◇ **91** le 27 novembre
- ◇ **92** le 15 décembre
- ◇ **95** le 11 décembre

Stages académiques :

- ◇ **S3** le 13 novembre (**TZR**)
- ◇ **S3** le 20 novembre (**STI**)